

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 2 - Architecte



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [caroline St-Pierre](#)

<https://www.cadre21.org/membres/6695adde161ce361e5abfd74>

Date d'obtention : 2023-05-23 18:33:13

## Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 2 - Architecte

### Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

- Cette méthode est détaillée et systématique.
- Chacune des étapes est importante et nous guide pour déterminer la suite de notre intervention.
- L'utilisation de la grille d'évaluation de l'incident est primordiale lorsqu'on déclenche le protocole sexto puisqu'elle nous permet de poser les questions qui seront utiles à la cueillette des informations auprès de la victime et de l'auteur du signalement et des autres jeunes qui doivent être rencontrés au besoin et ainsi nous permettre d'être en mesure de bien analyser la situation et déterminer la suite de notre intervention.
- Aussi, une attention particulière doit être portée sur le fait de déterminer si on est devant un acte impulsif ou un acte malveillant, car l'implication policière ne sera pas la même et pas au même moment et notre intervention ne sera pas la même.
- Il ne faut pas oublier que si on pense être devant un acte malveillant ou criminel, on ne complète pas la grille d'évaluation de l'incident avec l'instigateur et contacte le service de police.
- Il est aussi important de se rappeler que nous devons confisquer le ou les téléphones (au besoin) dès qu'on nous rapporte que des images en lien avec de la pornographie juvénile pourraient s'y retrouver.
- La bienveillance envers la victime est très importante (envers tout le monde bien évidemment) car cette situation peut avoir un impact et des conséquences importantes sur elle à différents niveaux (Conséquences physiques, psychologiques, sociales, judiciaires et financières). Il est important de voir avec elle de qu'elle façon elle a besoin d'être soutenue.

\*Pour avoir les étapes de la méthode dans l'ordre, on consulte l'aide-mémoire.

## Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

- Les différents cas présentés nous illustrent bien notre rôle, la fin de notre rôle et la limite du rôle que nous avons.
- Que même dans les situations où les jeunes sont consentant dans la transmissions d'images /photos de nature pornographiques, cela demeure tout de même illégal. Il est donc très important de faire de la sensibilisation auprès des jeunes à cet effet en prévention et de faire intervenir les policiers pour cette sensibilisation après une situation.
- Même si le jeune n'est pas la victime, il est de sa responsabilité d'aller en parler à un adulte afin de mettre fin à la situation et que les adultes puissent intervenir adéquatement.
- L'implication des policiers est habituellement nécessaire. Toutefois à des moments différents.
- Que les situations sont uniques par le nombre de personnes impliquées, la situation en tant que telle, la victime, l'auteur du signalement, etc. Selon les éléments qui nous sont rapportées, l'orientation des interventions pourraient être différentes. On peut avoir l'impression d'aller dans une direction, comme le cas #2, et avec l'ajout d'autres informations, notre enlèvement est différent.
- Il est important d'être bienveillant envers les jeunes que nous rencontrons, car c'est de cette façon que nous pouvons établir un lien de confiance avec eux.
- Une situation peut se détériorer rapidement si les choses ne sont pas prises en charge rapidement, surtout dans une situation où il est question d'un acte malveillant.
- L'importance accordée à la victime est aussi très importante, car nous devons lui apporter le soutien dont elle a besoin.
- Même lorsqu'une personne insiste pour que l'on regarde les images, la réponse est toujours «NON». L'important est qu'elle comprenne qu'on la croit.
- L'utilisation d'un protocole systématique et rigoureux comme la méthode sexto, ainsi que l'utilisation de la grille d'évaluation de l'incident a permis de bien orienter les interventions dans les trois cas.

## Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Il me semble que l'étape la plus délicate est celle où l'on rencontre la victime, car c'est son intégrité à elle qui est directement touchée. Elle peut vivre une panoplie d'émotions, se sentir triste, honteuse, etc. Elle peut aussi avoir un sentiment de perte de contrôle sur la situation puisque ça peut prendre de l'ampleur rapidement et avoir des répercussions à différents niveaux pour la victime (physique, psychologique, sociale, judiciaire et financière). L'inquiétude de la victime en lien avec la situation peut être grande et on ne peut qu'être là pour elle et pour la soutenir avec bienveillance dans les différentes étapes de la démarche.